



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Tarifs

Question écrite n° 37298

Texte de la question

M Joseph Franceschi attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'amenagement du territoire et des transports, charge des transports, sur le probleme que pose aux amputes de guerre le renouvellement au mois de mars des coupons magnetiques de transport RATP-SNCF (cinq zones). En effet si pour Paris ce renouvellement peut se faire dans les mairies, pour la banlieue, les amputes de guerre doivent se rendre a la gare de l'Est, bureau information, meme lorsqu'il habitent les communes reliees a Paris par le reseau SNCF autre que Paris-Est. Il demande que des mesures urgentes soient prises afin de lever cette contrainte inacceptable imposee a des personnes souvent gravement handicapees.

Données clés

Auteur : [M. Franceschi Joseph](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37298

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 871